



JORAT-MEZIERES

## Extrait des décisions de la séance municipale du 10 mars 2025

début : 16h10

Présidence : M. Patrick Emery, Syndic

Municipaux : Mmes Sonia Hugentobler, Vice-Syndique et Muriel Preti  
MM. Roland Galley, Grégoire Favre, Pierre Jordan et  
Michel Rochat

### **LPPPL / Parcelle N° 2133**

d'accepter la vente à terme et renoncer à céder le droit de préemption au Canton de Vaud et à exercer le droit de préemption communal.

### **Invitations**

- d'excuser la Municipalité qui ne pourra pas être représentée à la 111<sup>e</sup> Assemblée générale des actionnaires de Sucre Suisse SA en mars 2025 ;
- d'excuser la Municipalité qui ne pourra pas être représentée à l'ouverture officielle de la Fête fédérale de Gymnastique Lausanne en juin 2025 ;
- qu'une délégation de la Municipalité ira à l'apéritif organisé par le SDIS au Stand qu'il tiendra conjointement avec l'ECA au Comptoir Région Oron en avril 2025 ;
- que Mme Muriel Preti se rendra à l'apéritif des communes du district de Lavaux-Oron en avril 2025 à l'occasion du Cully Jazz Festival à Cully.

### **Emeline Amaron / Livre**

de proposer à Mme Amaron, habitante de Carrouge, de déposer quelques exemplaires de son livre, pour mise en vente au greffe municipal.

### **Concept de circulation générale**

de valider le projet établi par Gemetris SA pour envoi à la DGMR.

### **POCAMA**

de ne pas tenir compte des recommandations de la Cellule Manifestation de la Police cantonale en n'obligeant pas les organisateurs à conclure une assurance RC manifestation, en raison du coût que cela engendre.

### **CAMAC 225806 / Grand Manège Mézières SA**

- d'informer Grand Manège Mézières SA du retrait de l'opposition contre sa demande de permis de construire,
- de délivrer le permis de construire pour démolition des garages ECA B1202, B1203, B1205 et B1206 ;
- de délivrer simultanément le permis d'utiliser dès lors que ces garages ont déjà été démolis.

### **Société de tir La Détente**

de valider le plan de tir 2025 et le publier sur le site internet ainsi qu'aux piliers publics.

### **CAMAC 240267 / Jordan Monique**

de soumettre à l'enquête publique le projet déposé pour le remplacement du chauffage à mazout par une PAC avec sonde géothermique.

**Campagne de porte-à-porte**

de publier sur Inotis l'information reçue de Save the Children qui prévoit de mener une campagne sur le territoire communal du 10 au 14 mars 2025.

**Avis d'infraction**

de délivrer deux avis d'infractions, code 228.1 "stationner, à moins que des signaux ou des marques ne l'autorisent expressément, s'il ne reste pas un passage d'au moins 1,5 m. pour les piétons - jusqu'à 60 minutes (art. 41/1bis OCR)" à deux propriétaires de véhicules, avec une amende de Fr. 120.-.

**Demande de soutien**

suite à sa dernière demande, d'informer Pro Senectute qu'il ne leur sera accordé qu'un seul soutien annuel.

**Cablex AG / Permis de fouille**

de délivrer un permis de fouille à Cablex AG qui doit intervenir suite à un dérangement Swisscom au Chemin de la Fontanettaz 4 à Carrouge et effectuer du génie civil sur la route pour remplacer un câble défectueux.

**Grande salle de Carrouge / travaux de rénovation**

de valider l'offre de Swisscom SA du 4 mars 2025 (qui annule celle du 24 février 2025) pour la réalisation des travaux de mise en souterrain de l'installation aérienne ;  
de valider l'offre de la Romande Energie pour le provisoire de chantier et la protection de câble et génie civil

**Contrôle de l'habitant / permis d'établissement**

de ne pas facturer la taxe déchets pour les permis d'établissement S et F.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

  
Patrick Emery



La Secrétaire adjointe

  
Marlène Muriset

⇒ prochaine séance municipale le 17 mars 2025